

Acceptez-vous les assurances dentaires?

Le patient demeure toujours responsable du paiement de ses traitements dentaires. Cependant, nous sommes membres de plusieurs réseaux canadiens de transmission de données aux assureurs. Si votre assurance fait partie d'un de ces réseaux, nous pourrions transmettre la réclamation à votre assureur par télécommunication. Ainsi la plupart du temps, vous ne paierez que le montant non remboursé par votre assureur*.

Pour votre prochain rendez-vous, prenez soin d'avoir vos numéros d'assuré et de police.

Modalités de paiement: 

Patients craintifs :

Nous avons, parmi notre clientèle, plusieurs patients très craintifs qui nous demandent : « Suis-je le/la seul(e) comme ça? »

Nous avons développé plusieurs méthodes au fil des années pour rassurer et traiter ce type de clientèle. Soyez sans crainte, *on s'occupe de vous.*

Service personnalisé:

Nous tentons le plus possible d'adapter nos services aux demandes de nos patients. Horaire de rendez-vous à plage élargie, vaste possibilité de type de traitement; modalités de paiement multiples, nous en avons pour tous les goûts.